

Journals

No. 39

Thursday, November 27, 1997

10:00 a.m.

Journaux

N^o 39

Le jeudi 27 novembre 1997

10h00

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Adams (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— Nos. 361–0127 and 361–0128 concerning nudity. — Sessional Paper No. 8545–361–7C;

— No. 361–0135 concerning the income tax system. — Sessional Paper No. 8545–361–10C.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes:

— n^{os} 361–0127 et 361–0128 au sujet de la nudité. — Document parlementaire n^o 8545–361–7C;

— n^o 361–0135 au sujet de l'impôt sur le revenu. — Document parlementaire n^o 8545–361–10C.

STATEMENTS BY MINISTERS

Pursuant to Standing Order 33(1), Mr. Scott (Solicitor General of Canada) made a statement.

DÉCLARATIONS DE MINISTRES

Conformément à l'article 33(1) du Règlement, M. Scott (solliciteur général du Canada) fait une déclaration.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Williams (St. Albert), from the Standing Committee on Public Accounts, presented the 1st Report of the Committee (4th, 5th, 6th, 7th and 9th Reports of the 2nd Session, 35th Parliament). — Sessional Paper No. 8510–361–20.

Pursuant to Standing Order 109, the government was requested by the Committee to table a comprehensive response.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 10*) was tabled.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Williams (St-Albert), du Comité permanent des comptes publics, présente le 1^{er} rapport de ce Comité (4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 9^e rapports de la 2^e session, 35^e législature). — Document parlementaire n^o 8510–361–20.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale.

Un exemplaire des Procès-verbaux pertinents (*réunion n^o 10*) est déposé.

Mr. Williams (St. Albert), from the Standing Committee on Public Accounts, presented the 2nd Report of the Committee (Chapter 12 of the April and October 1997 Report of the Auditor General of Canada). — Sessional Paper No. 8510–361–21.

Pursuant to Standing Order 109, the government was requested by the Committee to table a comprehensive response.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meetings Nos. 5 and 10*) was tabled.

M. Williams (St-Albert), du Comité permanent des comptes publics, présente le 2^e rapport de ce Comité (Chapitre 12 du rapport du Vérificateur général du Canada d'avril et octobre 1997). — Document parlementaire n^o 8510–361–21.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale.

Un exemplaire des Procès-verbaux pertinents (*réunions n^{os} 5 et 10*) est déposé.

Mr. St. Denis (Algoma — Manitoulin), from the Standing Committee on Natural Resources and Government Operations, presented the 1st Report of the Committee (Issues surrounding the Kyoto Conference). — Sessional Paper No. 8510–361–22.

Pursuant to Standing Order 109, the government was requested by the Committee to table a comprehensive response.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meetings Nos. 10 and 11*) was tabled.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Marceau (Charlesbourg), seconded by Mr. Godin (Châteauguay), Bill C–292, An Act to amend the Corrections and Conditional Release Act, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Marceau (Charlesbourg), seconded by Mr. Godin (Châteauguay), Bill C–293, An Act to amend the Canadian Security Intelligence Service Act (Review Committee), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was presented as follows:

— by Mr. Szabo (Mississauga South), concerning the tax system (No. 361–0249).

QUESTIONS ON ORDER PAPER

Mr. Valeri (Parliamentary Secretary to the Minister of Finance) presented the answer to question Q–24 on the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage of Bill C–2, An Act to establish the Canada Pension Plan Investment Board and to amend the Canada Pension Plan and the Old Age Security Act and to make consequential amendments to other Acts, as reported by the Standing Committee on Finance with amendments;

And of the motion in Group No. 3 (Motion No. 8).

Group No. 3

Motion No. 8 of Mr. Dubé (Madawaska — Restigouche), seconded by Mr. Jones (Markham), — That Bill C–2, in Clause 53, be amended by adding after line 15 on page 28 the following:

“(1.1) A regulation made under paragraph (1)(b) must reflect the objects of the Board as set out in section 5.”

The debate continued on the motion in Group No. 3.

The question was put on Motion No. 8 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

M. St. Denis (Algoma — Manitoulin), du Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales, présente le 1^{er} rapport de ce Comité (Les questions entourant la Conférence de Kyoto). — Document parlementaire n^o 8510–361–22.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale.

Un exemplaire des Procès-verbaux pertinents (*réunions n^{os} 10 et 11*) est déposé.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Marceau (Charlesbourg), appuyé par M. Godin (Châteauguay), le projet de loi C–292, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Marceau (Charlesbourg), appuyé par M. Godin (Châteauguay), le projet de loi C–293, Loi modifiant la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité (comité de surveillance), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée correcte par le greffier des pétitions est présentée:

— par M. Szabo (Mississauga–Sud), au sujet du système fiscal (n^o 361–0249).

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

M. Valeri (secrétaire parlementaire du ministre des Finances) présente la réponse à la question Q–24 inscrite au Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C–2, Loi constituant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur la sécurité de la vieillesse et d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des amendements;

Et de la motion du groupe n^o 3 (motion n^o 8).

Groupe n^o 3

Motion n^o 8 de M. Dubé (Madawaska — Restigouche), appuyé par M. Jones (Markham), — Que le projet de loi C–2, à l'article 53, soit modifié par adjonction, après la ligne 11, page 28, de ce qui suit :

« (1.1) Les règlements pris en vertu de l'alinéa 1b) doivent correspondre à la mission de la Commission énoncée à l'article 5. »

Le débat se poursuit sur la motion du groupe n^o 3.

La motion n^o 8 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Group No. 4

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 9, — That Bill C-2 be amended by adding after line 29, on page 28, the following:

“53.1 Notwithstanding any provision in this Act or any other Act, a provincial government is entitled to borrow funds from the assets managed by the Board at the lowest rate of interest available to the federal government.”

Debate arose on the motion in Group No. 4 (Motion No. 9).

The question was put on Motion No. 9 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

Group No. 5

Mrs. Ablonczy (Calgary — Nose Hill), seconded by Mr. Epp (Elk Island), moved Motion No. 10, — That Bill C-2 be amended by deleting Clause 58.

Mr. Dubé (Madawaska — Restigouche), seconded by Mr. Jones (Markham), moved Motion No. 12, — That Bill C-2, in Clause 59, be amended by adding after line 33 on page 30 the following:

“(3) Any increase in the contribution rate referred to in subsection (2) for the year 1997, 1998, 1999, or 2000 shall not come into effect unless the cumulative increase in anticipated revenues under the Canada Pension Plan resulting from the changes in the contribution rate after December 31, 1996 are offset by at least a cumulative decrease in anticipated combined employer and employee contributions under the Employment Insurance Act for the years 1998, 1999, and 2000.

(4) The contribution rate for self-employed persons shall not exceed 10.25 per cent even if the Chief Actuary of the Office of the Superintendent of Financial Institutions, in preparing the report under section 115, is of the opinion that a higher contribution rate is warranted.”

Debate arose on the motions in Group No. 5 (Motions Nos. 10 and 12).

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-2, An Act to establish the Canada Pension Plan Investment Board and to amend the Canada Pension Plan and the Old Age Security Act and to make consequential amendments to other Acts, as reported by the Standing Committee on Finance with amendments;

And of the motions in Group No. 5 (Motions Nos. 10 and 12).

The debate continued on the motions in Group No. 5.

Groupe n° 4

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 9, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par adjonction, après la ligne 24, page 28, de ce qui suit :

« 53.1 Par dérogation aux autres dispositions de la présente loi et aux autres lois, un gouvernement provincial est autorisé à emprunter de l'argent faisant partie de l'actif géré par l'Office au taux d'intérêt le plus bas auquel le gouvernement fédéral peut emprunter.»

Il s'élève un débat sur la motion du groupe n° 4 (motion n° 9).

La motion n° 9 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Groupe n° 5

M^{me} Ablonczy (Calgary — Nose Hill), appuyée par M. Epp (Elk Island), propose la motion n° 10, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 58.

M. Dubé (Madawaska — Restigouche), appuyé par M. Jones (Markham), propose la motion n° 12, — Que le projet de loi C-2, à l'article 59, soit modifié par adjonction, après la ligne 28, page 30, de ce qui suit :

« (3) Nulle augmentation du taux des cotisations visé au paragraphe (2) pour les années 1997, 1998, 1999 et 2000 ne peut entrer en vigueur à moins que l'augmentation cumulative des revenus anticipés du Régime de pensions du Canada découlant du changement de taux après le 31 décembre 1996 ne soit compensée par au moins une diminution cumulative des contributions globales anticipées de l'employeur et de l'employé payables en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi pour les années 1998, 1999 et 2000.

(4) Le taux de cotisation pour les travailleurs autonomes ne peut dépasser 10,25 pour cent si l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières est d'avis, au moment de préparer le rapport prévu à l'article 115, qu'un taux de cotisation plus élevé est justifié. »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 5 (motions n°s 10 et 12).

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et portant deuxième lecture du projet de loi C-2, Loi constituant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur la sécurité de la vieillesse et d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des amendements;

Et des motions du groupe n° 5 (motions n°s 10 et 12).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 5.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That the Standing Committee on Finance be permitted to make its report pursuant to Standing Order 83.1 on December 1, 1997.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-2, An Act to establish the Canada Pension Plan Investment Board and to amend the Canada Pension Plan and the Old Age Security Act and to make consequential amendments to other Acts, as reported by the Standing Committee on Finance with amendments;

And of the motions in Group No. 5 (Motions Nos. 10 and 12).

The debate continued on the motions in Group No. 5.

ROYAL ASSENT

The Speaker informed the House that the Honourable the Deputy Governor General will proceed to the Senate today at 4:00 p.m. for the purpose of giving the Royal Assent to certain Bills.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-2, An Act to establish the Canada Pension Plan Investment Board and to amend the Canada Pension Plan and the Old Age Security Act and to make consequential amendments to other Acts, as reported by the Standing Committee on Finance with amendments;

And of the motions in Group No. 5 (Motions Nos. 10 and 12).

The debate continued on the motions in Group No. 5.

The question was put on Motion No. 10 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

The question was put on Motion No. 12 and, pursuant to Standing Order 76.1(8), the recorded division was deferred.

Group No. 6

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 11, — That Bill C-2 be amended by deleting Clause 59.

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 13, — That Bill C-2, in Clause 61, be amended by

(a) replacing line 3 on page 31 with the following:

“20. The amount”

(b) deleting lines 8 and 9 on page 31.

Mr. Dubé (Madawaska — Restigouche), seconded by Mr. Jones (Markham), moved Motion No. 14, — That Bill C-2, in Clause 61, be amended by replacing lines 8 and 9 on page 31 with the following:

“(2) For each year beginning in 1997 and ending in 2006, the amount of a Year's Basic Exemption is \$3,500.”

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que le Comité permanent des finances soit autorisé à présenter le rapport établi aux termes de l'article 83.1 du Règlement le 1^{er} décembre 1997.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et portant deuxième lecture du projet de loi C-2, Loi constituant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur la sécurité de la vieillesse et d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des amendements;

Et des motions du groupe n° 5 (motions nos 10 et 12).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 5.

SANCTION ROYALE

Le Président informe la Chambre que l'honorable Gouverneur général suppléant se rendra au Sénat aujourd'hui, à 16h00, pour donner la sanction royale à certains projets de loi.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et portant deuxième lecture du projet de loi C-2, Loi constituant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur la sécurité de la vieillesse et d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des amendements;

Et des motions du groupe n° 5 (motions nos 10 et 12).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 5.

La motion n° 10 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

La motion n° 12 est mise aux voix et, conformément à l'article 76.1(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Groupe n° 6

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 11, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 59.

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 13, — Que le projet de loi C-2, à l'article 61, soit modifié

(a) par substitution à la ligne 3, page 31, de ce qui suit :

«20. Le»

(b) par suppression des lignes 9 à 11, page 31.

M. Dubé (Madawaska — Restigouche), appuyé par M. Jones (Markham), propose la motion n° 14, — Que le projet de loi C-2, à l'article 61, soit modifié par substitution, à la ligne 9 page 31, de ce qui suit :

« (2) Pour chaque année, depuis 1997 jusqu'à 2006, »

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 15, — That Bill C-2, in Clause 67, be amended by adding after line 36 on page 36 the following:

“(4.2) Employer contributions for a self-employed person earning less than the prescribed threshold income shall, for the years 1999, 2000 and 2001, be calculated on a progressive scale based on annual income in accordance with the regulations.

(4.3) Every regulation made pursuant to subsection (4.2) shall be laid before both Houses of Parliament within the first fifteen days of the next session after the date it is made, and the regulation shall remain in force until the day immediately succeeding the date of prorogation of that session of Parliament and no longer unless during the session it is approved by resolution of both Houses of Parliament.”

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 16, — That Bill C-2 be amended by deleting Clause 68.

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 17, — That Bill C-2 be amended by deleting Clause 69.

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 18, — That Bill C-2, in Clause 71, be amended by adding after line 23 on page 41 the following:

“(4) For the purposes of subsections (1) and (2), the Year's Maximum Pensionable Earnings for the years 1999, 2000, and 2001 shall be two times the amount calculated under this Act.”

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 19, — That Bill C-2 be amended by deleting Clause 76.

Mr. Nystrom (Qu'Appelle), seconded by Mr. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), moved Motion No. 22, — That Bill C-2, in Clause 94, be amended by replacing lines 35 to 45 on page 73 with the following:

“year being generally constant.”

Debate arose on the motions in Group No. 6 (Motions Nos. 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 and 22).

MESSAGES FROM THE SENATE

A message was received from the Senate as follows:

ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-22, An Act to implement the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction, without amendment.

ROYAL ASSENT

A Message was received from the Honourable Peter deC. Cory, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, in his capacity as Deputy Governor General, desiring the immediate attendance of the House in the Senate.

Accordingly, the Speaker, with the House, proceeded to the Senate.

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 15, — Que le projet de loi C-2, à l'article 67, soit modifié par adjonction, après la ligne 43, page 36, de ce qui suit :

« (4.2) Les cotisations d'employeur d'un travailleur autonome qui gagne moins que le seuil de revenu établi par règlement sont calculées, pour les années 1999, 2000 et 2001, sur une échelle progressive sur le revenu annuel conformément aux règlements.

(4.3) Les règlements pris en vertu du paragraphe (1) sont déposés devant les deux chambres du Parlement dans les quinze premiers jours de la session qui suit la date à laquelle ils ont été pris et ne demeurent en vigueur que jusqu'au lendemain de la prorogation de cette session du Parlement sauf s'ils sont agréés par les deux chambres du Parlement pendant cette session. »

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 16, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 68.

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 17, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 69.

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 18, — Que le projet de loi C-2, à l'article 71, soit modifié par adjonction, après la ligne 29, page 41, de ce qui suit :

« (4) Pour l'application des paragraphes (1) et (2), le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension pour les années 1999, 2000 et 2001 est deux fois le montant calculé en vertu de la loi. »

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 19, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 76.

M. Nystrom (Qu'Appelle), appuyé par M. Solomon (Regina — Lumsden — Lake Centre), propose la motion n° 22, — Que le projet de loi C-2, à l'article 94, soit modifié par substitution, aux lignes 31 à 42, page 73, de ce qui suit :

« cours de l'année suivante. »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 6 (motions n°s 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 22).

MESSAGES DU SÉNAT

Le Sénat transmet un message à la Chambre des communes comme suit:

ORDONNÉ :Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-22, Loi de mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, sans amendement.

SANCTION ROYALE

Un message est reçu de l'honorable Peter deC. Cory, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement au Sénat.

En conséquence, le Président, accompagné des Communes, se rend au Sénat.

The Commons returned to the Chamber.

Whereupon, the Speaker reported that, when the Commons had been in the Senate, the Honourable the Deputy Governor General was pleased to give, in Her Majesty's name, the Royal Assent to the following Bills:

Bill C-13, An Act to amend the Parliament of Canada Act — Chapter No. 32;

Bill C-22, An Act to implement the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction — Chapter No. 33.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-2, An Act to establish the Canada Pension Plan Investment Board and to amend the Canada Pension Plan and the Old Age Security Act and to make consequential amendments to other Acts, as reported by the Standing Committee on Finance with amendments;

And of the motions in Group No. 6 (Motions Nos. 11, 13 to 19 and 22).

The debate continued on the motions in Group No. 6.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 6:15 p.m., pursuant to Standing Order 30(7), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill, C-214, An Act to allow taxpayers to inform government of their views on levels and priorities for the expenditure of tax revenues and to provide for parliamentary review of the results.

Mr. Breitreuz (Yorkton — Melville), seconded by Mr. Lowther (Calgary Centre), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 96(1), the Order was dropped from the Order Paper.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by the Speaker — Amendments to the By-laws adopted by the Board of Internal Economy on November 4, 1997. — Sessional Paper No. 8527-361-8.

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was filed as follows:

— by Mrs. Stewart (Brant), concerning parental rights (No. 361-0248).

Les Communes sont de retour à la Chambre.

Sur ce, le Président fait connaître que, lorsque les Communes se sont rendues au Sénat, il a plu à l'honorable Gouverneur général suppléant de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux projets de loi suivants:

projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada — Chapitre n° 32;

projet de loi C-22, Loi de mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction — Chapitre n° 33.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et portant deuxième lecture du projet de loi C-2, Loi constituant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur la sécurité de la vieillesse et d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des amendements;

Et des motions du groupe n° 6 (motions n°s 11, 13 à 19 et 22).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 6.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 18h15, conformément à l'article 30(7) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C-214, Loi autorisant les contribuables à faire connaître au gouvernement leur avis sur les niveaux et la priorité des dépenses auxquelles les revenus tirés des taxes devraient être affectés et pourvoyant à l'examen par les chambres des résultats de cette consultation.

M. Breitreuz (Yorkton — Melville), appuyé par M. Lowther (Calgary-Centre), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du Feuilleton.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit:

— par le Président — Modifications aux Règlements administratifs adoptées par le Bureau de régie interne le 4 novembre 1997. — Document parlementaire n° 8527-361-8.

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée correctes par le greffier des pétitions est déposée:

— par M^{me} Stewart (Brant), au sujet des droits des parents (n° 361-0248).

ADJOURNMENT

At 7:14 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

AJOURNEMENT

À 19h14, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

